



OFROM : protocole de transcription

Document initial : octobre 2016

Mise à jour : avril 2022

D'après les recommandations de François Delafontaine.

Conception : Maude Ehinger et Julie Rothenbühler.

Créer un TextGrid avec Praat

Pour créer un TextGrid

- ouvrir Praat
- Read (Mac) ou Open (PC) -> Read from file (= com. o) -> sélectionner le son
- Annotate (onglet de droite) -> To TextGrid
- nommer la Tier -> unine (toujours utiliser ce nom) et laisser la 2^{ème} case vide

Pour ouvrir le TextGrid

- ouvrir les deux fichiers : sélectionner le TextGrid et le fichier sonore, appuyer sur Edit (Mac) ou View & Edit (PC) (onglet de droite)
- il est possible d'ouvrir seulement l'un des deux fichiers
- si le fichier sonore est très lourd et ne s'ouvre pas avec « Read from file », il faut l'ouvrir avec « Open long sound file »

Manipuler le TextGrid

Commandes utiles

- cmd i (MAC) ou ctrl i (PC) : zoomer
- cmd o (MAC) ou ctrl o (PC) : dézoomer
- cmd n (MAC) ou ctrl n (PC) : ne faire apparaître que la partie sélectionnée

Recommandations

- n'avoir que 8-10 secondes sur l'écran

Créer ou supprimer les frontières d'un passage sélectionné

- pour créer une frontière : appuyer sur la touche « enter ↵ »
- pour supprimer une frontière : sélectionner la partie après la frontière, et appuyer sur les touches « alt » + « retour en arrière ← »
- les frontières (symoblisées par | désormais) doivent encadrer :
 - les énoncés qui suivent l'intonation naturelle et ne doivent idéalement pas dépasser 7 secondes (|bla bla bla|)
 - les silences (|_|)
 - les séquences anonymisées (|#|)
 - les séquences où l'enquêteur parle (|@|)
 - les séquences inintelligibles (|%|).

Pour déplacer les champs

- alt + flèche (< >)

Pour écouter le son

- mettre en marche et arrêter le son : →| (touche tabulation)



Les conventions de transcription

Signes conventionnels à employer

- |_| : les pauses

Pour indiquer une pause, lorsque les locuteurs ne parlent pas, il faut employer le signe « _ » (le « tiret du bas » obtenu en faisant « majuscule » + « - »).

Une pause est notée dès 0.1 seconde de silence.

Il ne faut pas créer plusieurs segments qui se suivent avec ce signe : s'il y a un silence, puis un énoncé et un nouveau silence, il faut noter une seule pause pour l'ensemble : |_| (et non pas |_|_|). Cela vaut pour tous les signes conventionnels à suivre.

Remarque 1 : les longs raclements de gorge ou les bruits parasites importants sont aussi considérés comme des silences ; ce signe doit posséder son propre segment, c'est-à-dire être entouré par des frontières : |bla bla |_| bla bla|.

Remarque 2 : On ne note ni les rires ni les bruits parasites : s'ils sont longs, il faut les noter comme des silences (|_|), s'ils sont brefs, il faut les laisser dans les séquences des énoncés sans les mentionner.

- |@| : les propos de l'enquêteur

Les propos de l'enquêteur doivent être signalés par |@| sauf lorsqu'il s'agit de petits mots servant à relancer le locuteur (ex : mh mh, ouais, d'accord,...). Il faut à ce moment-là employer le signe « _ ».

- |#| : l'anonymisation de tokens

Il faut anonymiser les informations qui permettraient de reconnaître les locuteurs et leur entourage (noms propres, lieux d'habitation, noms d'entreprise, noms d'amis, etc.) ; pour anonymiser, il faut utiliser le signe « # ».

Ce signe doit avoir son propre segment, c'est-à-dire être entouré par des frontières : |bla bla|#| bla bla|.

Pour les parties non transcrites (le début et la fin du segment sélectionné), il faut également utiliser le signe « # ».

Remarque : lorsqu'il y a plusieurs tiers, il faut reporter les parties anonymisées sur toutes les tiers.

- |%| : passage inintelligible

Pour indiquer que l'on ne comprend pas ce qui est dit (partie inintelligible), il faut utiliser le signe « % ».

Remarque : ce signe doit posséder son propre segment, c'est-à-dire être entouré par des frontières : |bla bla |%| bla bla| .



Étapes de la transcription

- importer l'enregistrement dans Praat.
- créer le TextGrid avec une tier pour chaque locuteur et transcrire les propos de chacun dans la tier qui lui est dédiée. La segmentation de chaque tier est indépendante, seule l'anonymisation doit être reproduite sur toutes les tiers.
- délimiter le passage à transcrire : les segments non transcrits du début et de la fin de l'enregistrement qui encadrent la partie retenue doivent faire l'objet d'un segment comportant le signe « # ».
- zoomer une zone sélectionnée pour avoir un champ de vision entre 8 et 10 secondes.
- écouter le son (plusieurs fois !).
- former des frontières pour un segment qui dure **environ 7 secondes (ce point concerne les énoncés)** ; il n'y a pas de restriction de durée pour les silences, les séquences anonymisées ou inintelligibles : |_|, |#|, |%|) : la découpe des segments doit se faire d'après les unités syntaxiques et les pauses naturelles de l'énoncé.
- il faut laisser un petit espace avant et après la coupure (pour les phonéticiens).
- une pause doit être notée à partir d'un silence de 0.1 seconde.
- lors de la sauvegarde du fichier, il faut conserver le nom d'origine du fichier.
- lorsqu'il faut transmettre le travail pour le faire relire à une personne chargée de sa révision, il faut envoyer le TextGrid et selon les cas également le fichier sonore (si le relecteur ne le possède pas encore) .

Règles de transcription

- on transcrit tout ce que l'on entend et seulement ce que l'on entend. Il faut noter les répétitions (ex. « d/ de de la crème ») et être attentif aux omissions. Si, dans une expression courante, le locuteur ne dit pas certains mots (« je pense etc. » pour « je pense que etc. »), on transcrit exactement ce qu'il dit.
- aucune ponctuation ne doit être notée.
- il faut employer l'orthographe standard;
Remarque : suivre cette règle même lorsque le locuteur écorche ou bute sur un mot involontairement (même si le locuteur dit « aréoport », transcrire « aéroport ») et ne pas créer de trucage graphique pour rendre une prononciation (ne pas écrire « nan » au lieu de « non », même si le locuteur prononce [nã] régulièrement). Lorsque le locuteur se reprend, on peut orthographier l'erreur de prononciation d'après ce que l'on entend : ex. « j'ai vu un chacalo un cachalot ».
- il faut suivre les accords de l'orthographe standard, sauf si on est sûr que le locuteur prononce autrement : ex. laisser « si j'aurais su », « une lettre écrit ».
il faut faire attention à l'accord des participes passés avec la forme « on » désignant un pluriel (ex. : *ma mère et moi on est allées en vacances*), l'accord peut être fait ou non, mais il faut être cohérent et donc le faire à chaque fois.
- les chiffres sont notés en toutes lettres : « deux mille vingt-deux ».
- il faut noter en toutes lettres « etc. » : etcetera .
- il ne faut pas utiliser les signes « œ » et « æ », mais « oe » (comme dans « soeur, oeil ») et « ae » (comme dans « et caetera »).
- les noms de lieux et les noms propres, ainsi que les titres de livres ou de films, doivent néanmoins commencer par une majuscule ; on peut aussi noter une



majuscule pour certains mots qui la portent couramment (ex : Hochdeutsch, Bed and Breakfast).

- pour les mots tronqués, inachevés, il faut écrire un « / » à l'endroit des sons non prononcés : je crois -> je cr/ .
- il ne faut pas noter trop de « euh » ; s'il suit directement un « le », il faut noter « le ».
- les allongements ne sont pas notés : ex. si le son [œ̃] dans « un » est allongé, on note quand même « un ».
- il faut être systématique dans la transcription des marqueurs discursifs et ne pas multiplier les orthographes pour les onomatopées, même si l'on entend des variantes de prononciation. On se limite à transcrire les onomatopées courantes : « hein », « mh », « ouais », « euh », « okay », « oh » (même si l'on entend parfois « mouais », « euhm », etc. ») ;
- de même, dans un souci de cohérence de la transcription :
 - il faut toujours noter « enfin » en entier, même lorsque l'on entend « fin » [fɛ̃] ;
- en revanche, selon ce que l'on entend et ce que dit *vraiment* le locuteur :
 - il faut noter « pis » quand on n'entend pas le « u » de « puis » ;
 - il faut distinguer « bien » ou « ben » ;
 - il faut transcrire « il y a » ou « y a » <
 - il ne faut pas noter le « ne » de négation s'il n'est pas prononcé ; cependant dans les cas d'incertitude en raison d'un son « n » qui pourrait être une liaison et non pas le « ne » de négation (ex. « on n'a pas vu » ou « on a pas vu »), il faut appliquer les règles de l'orthographe standard et donc noter le « ne » de négation.

Remarques générales

- *Réécouter les segments* (paroles **et** pauses), pour s'assurer que la coupure est au « bon endroit » et qu'aucun propos n'a été coupé.
- *Se relire* (pas forcément une fois la transcription finie, mais au fur et à mesure du travail), afin d'éviter au maximum les fautes de frappe et d'orthographe. Cela permet une révision plus aisée et rapide.
- *Ne pas vouloir aller trop vite*, cela engendre des petites erreurs qui demandent une grande attention et prennent du temps par la suite lors de la révision. Il vaut mieux une transcription lente et consciencieuse que rapide et imprécise par endroits.
- *Chercher dans OFROM* (ofrom.unine.ch) *pour trouver des cas similaires*, si l'on se demande comment transcrire un mot (un néologisme ou un mot de français régional par exemple qui ne serait pas attesté dans un dictionnaire du français de référence) ou une onomatopée.
- *Si la phrase semble n'avoir aucun sens*, il est possible que l'on ait mal compris, il vaut mieux alors mettre le symbole | % | et y revenir plus tard. Le vérificateur ne sera ainsi pas influencé par la transcription et pourra peut-être mieux saisir la phrase.